

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

L'an deux mil vingt et un,  
le 13 avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de MONTRACOL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAFONT David, Maire.

Convocation du 7 avril 2021.

### Présents :

MMES Hélène ROUX-DIT-RICHE, Bénédicte JOURDIN, Aurélie CAVALLERO, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET, Patricia CHAMBARD, Annie CHARTREZ

MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Frédéric REFOUVELET, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Morgan MERLE.

### Absents :

Mr Morgan MERLE

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Loïc YONNET

En raison de la crise épidémique, la séance débute, à la demande de Monsieur David LAFONT, Maire, par un vote de l'assemblée sur la tenue de la séance à huis clos.  
L'assemblée vote le huis clos à l'unanimité.

[Approbation du compte-rendu de la séance précédente.](#)

## VOTE DES DEUX TAXES LOCALES 2021

Vu l'article 1639A du Code Général des Impôts (CGI) ;

Vu la Loi de Finances rectificative 2020 ;

Vu la réforme de la fiscalité, notamment la suppression de la taxe d'habitation (TH) ;

Depuis 2020, la commune ne vote plus le taux de TH. En 2021, le produit de la TH sur les résidences principales sera perçu par l'Etat en lieu et place des communes. La perte de recettes engendrée est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. L'éventuel écart restant sera corrigé par un dispositif d'équilibre reposant sur un coefficient correcteur.

Le transfert de la part départementale aux communes suppose qu'en 2021, celles-ci délibèrent sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020 ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**- DECIDE** de fixer les taux des contributions directes locales pour 2021 comme suit :

- taxe foncière sur propriété bâtie : **30.43 %** (16.46 % + 13.97 %)
- taxe foncière sur propriété non bâtie : **47.26 %**

## PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA GARDERIE ET DE LA CANTINE DE LA COMMUNE ET CONSTRUCTION D'UN PREAU

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la réflexion, depuis plusieurs années, de la construction d'une école avec cantine et garderie sur le terrain, nouvellement acquis par le biais de l'EPF en 2019, situé à côté de l'école actuelle. Il rappelle également que ce projet est la dernière tranche de l'opération cœur du village.

Il revient sur la capacité financière de la commune, l'encours de la dette et des recettes au 31 décembre 2020, et confirme le choix des membres du conseil municipal d'adopter le premier scénario, présenté lors du conseil municipal du 18 janvier dernier.

Monsieur le Maire informe qu'un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du Conseil Départemental de l'Ain.

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de réaménagement de la cantine et garderie de la commune et la construction d'un préau.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

### Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL

#### - Infiltrations à la mairie

Suite à la nouvelle réunion d'expertise du 30 mars dernier avec le bureau Polyexpert Construction, Mr SUBTIL informe que le problème d'infiltration est dû à l'eau de pluie qui descend du haut du village et qui s'infiltré entre le radier et la dalle. Il n'y a pas eu d'étanchéité de faite à l'origine.

La solution proposée est de procéder à l'étanchéité tout autour du bâtiment et de creuser une tranchée au milieu du parking avec un drain pour récupérer l'eau.

Le coût de ces travaux est estimé entre 120 000 € et 150 000 € + le coût des travaux à l'intérieur du bâtiment.

Mr SUBTIL précise qu'au-delà de 120 000 € de travaux, une autre procédure d'expertise devra s'engager, ce qui retardera encore le début de ce lourd chantier.

#### - Fibre optique

Mr SUBTIL rappelle que la pose de deux armoires a été faite en début d'année. Le tirage de la fibre entre Corgenon et ces armoires doit maintenant être fait. La tranchée sera indépendante de celle creusée par la SOMECA pour le réseau d'eau.

Les plans de cette opération ont été reçus mais le délai reste inconnu pour l'instant.

#### - Situation sanitaire

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, les écoles sont une nouvelle fois fermées depuis le 6 avril dernier. L'école de Montracol reste cependant une école relai au niveau du RPI pour l'accueil des enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie.

Du personnel au niveau du SIVOSS a été mis à disposition.

La cantine ne fonctionne pas.

### Intervention de Madame Bénédicte JOURDIN

#### - Refonte du PDIPR (sentiers de randonnées)

Suite au mécontentement dû aux nouveaux tracés proposés, une lettre a été envoyée à Mr ROCHE, le Vice-Président au tourisme à CA3B. Pas de retour pour l'instant.

Mr YONNET informe qu'il a été contacté par MMES COULON et RANDU au sujet de la création d'une association de marcheurs entre Montracol et Montcet mais aucun membre du conseil n'est au courant.

#### Intervention de Monsieur Loïk YONNET

Mr YONNET informe que la barrière au niveau du bief des Guillets est dessoudée. Des photos ont été envoyées pour faire constater ce problème.

#### Intervention de Mme Annie CHARTREZ

Elle informe qu'elle a trouvé un sac à dos au niveau des containers de la Salle Polyvalente. Personne ne s'est manifesté actuellement pour le récupérer. Un message va être mis sur Panneau Pocket et le sac à dos sera disponible en mairie.

Mme CAVALLERO intervient en informant qu'elle a trouvé, quant à elle, un portefeuille mais que le propriétaire a été identifié.

#### Intervention de Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE

##### - Conseil d'école du 30 mars 2021

A cause de la crise sanitaire, seulement 6 personnes ont pu être en présentiel : les 3 directeurs d'école, le Président du SIVOSS et deux parents élus. Les autres membres ont assisté à la réunion en visio depuis leur domicile, ce qui a été un peu contraignant (quelques problèmes de connexion).

Un problème de sécurité routière aux abords de l'école de Montracol a été soulevé par quelques parents qui trouvent que les voitures circulent trop vite. Au niveau des enseignants, un message sera mis dans le cahier des enfants mais une solution venant de la mairie est cependant attendue de la part des parents d'élèves.

Une réflexion sera menée pour apporter une réponse à ce problème mais il apparaît qu'au-delà du problème de sécurité, chacune doit faire preuve de civisme et de responsabilité pour ne pas mettre les enfants en danger.

##### - Communication

Mme ROUX-DIT-RICHE informe que la remise à jour du site internet est en bonne voie et que la trame est faite. La nouvelle version du site devrait être disponible prochainement.

##### - Application Panneau Pocket

Cet outil est très apprécié de la population et à ce jour, 328 personnes ont téléchargé l'application.

L'abonnement est à renouveler et grâce à l'adhésion à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France), un tarif préférentiel est proposé. L'Assemblée opte pour un renouvellement de 2 ans pour 360 € (+ un trimestre offert).

#### Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET:

##### - Commission animation

Lors de la dernière réunion, un état des lieux des événements officiels et festifs annuels de la commune a été dressé.

➔ Evénements officiels : Vœux du maire, Cérémonies du 19 mars 1962 (tous les 4 ans avec le regroupement des 4 clochers), du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

➔ Evénements festifs : banquet des conscrits, vogue de la fin mai, feu d'artifice et fête des lumières de début décembre organisé par le MLA.

Idées de la commission pour faire vivre le village :

➔ Une ½ journée « village propre »

➔ Un conseil municipal jeune, même si cette proposition est difficile à mettre en place car les élèves de CM1/CM2, concernés par cette action, sont scolarisés à l'école de Vandeins...

➔ Un événement festif pour rassembler la population et qui marquera la reprise de la vie sociale : barbecue, animation musicale avec les musiciens du village, spectacle d'un ventriloque...

Mme JACOB-GAUTHERET informe également que Mr AGIUS est disponible pour dispenser une formation 1<sup>er</sup> secours, dans un premier temps à destination des membres des associations locales et des élus. Cette opération serait organisée en partenariat avec la Mairie et le MLA, pour 10 personnes au maximum (cause crise sanitaire).

Il apparaît également une forte demande d'une communication autour de la création d'un groupe de marche dans le village. Un cadrage sera bien sûr nécessaire (cartes, circuits...) et il sera important d'y associer le MLA mais l'idée est retenue et une information pourrait paraître sur Panneau Pocket.

### Intervention de Monsieur Laurent CLAUS

Il informe qu'un camion est stationné régulièrement le week-end au cœur du village. Le propriétaire a été contacté et a assuré que ce serait temporaire.

Il fait remarquer également qu'une remorque est stationnée en permanence au niveau des bennes de tris et que cela pourrait devenir gênant pour les personnes qui viennent déposer leurs déchets recyclables si d'autres engins venaient s'installer au même endroit.

Beaucoup de masques sont jetés dans le village, ce qui rend les fossés très sales...

### Intervention de Monsieur David LAFONT

#### Diagnostic réseau assainissement collectif de la commune

Cette opération a été amorcée il y a 2/3 ans et a été terminée par CA3B, qui a récupéré la compétence assainissement.

Le compte-rendu est arrivé et une proposition de programmation de travaux (réalisés et financés par CA3B) entre 2022 et 2027 est disponible : (ex : travaux au niveau de la station d'épuration, mise en séparatif eaux pluviales et eaux usées au Lotissement Les Clés et Lotissement les Chênes...)

#### AG de l'Agence 01 de l'Ingénierie.

C'est cet organisme qui suit le nouveau projet de réaménagement cantine-garderie et construction d'un préau.

Pour l'heure, il faut définir les différentes missions qui leur seront confiées et le chiffrage du projet.

Mr LAFONT précise qu'une assistance en maîtrise d'ouvrage est possible pour aider à la réalisation « pratique » du projet.

En parallèle, une réunion a eu lieu à la mairie en présence de Mr Thomas Le Gall, notre relai au niveau de CA3B. Celui-ci laisse la place à Mme PICCARD-LEROUX qui prend la direction du secteur Pôle-Bresse et qui devient notre interlocutrice pour le projet.

Mr Le Gall prend lui la direction du pôle ADS et la réunion a permis de soulever et aborder une nouvelle fois les problèmes de communication que la mairie rencontre avec CA3B au niveau de l'urbanisme. Un courrier a d'ailleurs été fait en ce sens.

#### Travaux sur le réseau d'eau.

Les travaux sur la route départementale avancent bien, les délais seront respectés.

#### Vente de plat à emporter Mont'sou – 11 avril 2021

Cette action du Sou des Ecoles a bien fonctionné avec 200 parts commandées.

#### Elections juin 2021 :

Pour l'heure, un recul de ce double scrutin aux 20 et 27 juin est annoncé mais reste à officialiser.

#### Conférence Bresse-Dombes

La prochaine conférence aura lieu **le 12 mai à 19h00**

**Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 mai à 20h30**

**La séance est levée à 22h00.**